

# Charte d'utilisation

## de la signature Canigó, la montagne sacrée des Catalans



La signature Canigó, la montagne sacrée des catalans appartient au Syndicat mixte Canigó Grand Site (Smcgs). Elle fait l'objet d'une charte graphique réalisée en janvier 2015 qui prévoit les modalités techniques de son utilisation.

Le respect des règles simples suivantes s'impose quant à l'utilisation de la signature :

- Le logo ne peut être utilisé à des fins politiques partisans.
- Le logo ne peut être utilisé pour promouvoir un territoire, un projet, une action, un service, un produit que s'il est situé ou fabriqué dans le périmètre du syndicat et des trois communautés de communes de la destination Canigó (Conflent Canigó, Roussillon Conflent, Sud Canigó) et dans la limite du strict respect des valeurs et de l'esprit des lieux du Grand Site de France du Massif du Canigó.
- Les produits ou services souhaitant afficher cette signature devront être reconnus par un label de qualité répondant à un cahier des charges officiel. Ils doivent respecter les normes CE. Ils doivent correspondre à une des thématiques du massif du Canigó : paysage, espaces naturels, faune, flore, patrimoines minier, pastoral, vernaculaire et/ou immatériel (fêtes traditionnelles), activités de pleine nature, art de vivre et bien-être.
- Les utilisateurs devront faire une demande écrite (courriel accepté) au syndicat mixte Canigó Grand Site en indiquant le contexte précis d'utilisation de la signature. Les maquettes ou épreuves incluant la signature devront être approuvées par le syndicat avant toute utilisation ou impression.
- Les utilisateurs devront reproduire fidèlement les caractéristiques graphiques du logo. Cette utilisation exclut toute modification de forme ou de couleur. Ainsi le logo doit toujours apparaître dans son intégralité. Aucune de ses parties ne peut être reproduite séparément. Une charte graphique est à la disposition des utilisateurs.

Fait à Prades, le 11/12/2017  
Ségolène NEUVILLE, Présidente du Smcgs